

CHAMPIONNAT DE TRIATHLON & SWIMRUN OPT



FÉDÉRATION
TAHITIENNE
DE TRIATHLON

CHALLENGE COEF 2026

COMPLEXE SPORTIF OPT - PIRAE

**6/8
ANS**

DÉPART
10H

50M
1KM
500M

**9/11
ANS**

DÉPART
10H20

150M
3KM
1KM

XS

DÉPART
7H30

375M
9,3KM
2,5KM

S

DÉPART
7H45

750M
17,5KM
5KM

SWIMRUN OPT

M

DÉPART
10H30

13KM

**28
JUN
26**



INFOS ET INSCRIPTIONS : www.tahititriathlon.pf



INSCRIPTION EN LIGNE UNIQUEMENT SUR WWW.TAHITITRIATHLON.PF

L'épreuve est organisée suivant les règles de la Fédération Tahitienne de Triathlon (FTTRI) en vigueur. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance dû à un mauvais état de santé, au non respect du code de la route ou des consignes de l'organisation, elle décline également toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel.

Chapitre 1 – Arbitrage de l'épreuve

L'arbitrage est placé sous la responsabilité de l'arbitre principal et des arbitres assesseurs sous l'égide la réglementation sportive de la FTTRI [cliquez ici pour la lire](#).

Les principales règles applicables sur les épreuves :

- Le port du casque à coque dure (norme CE), parfaitement ajusté, est obligatoire sur la partie cycliste,
- Les dossards seront positionnés par 3 points, devant en course à pied et derrière en vélo,
- Le drafting (aspiration à vélo) est autorisé sur le triathlon format XS et S
- Les prolongateurs sont interdit sur l'épreuve du triathlon format XS et S
- La cession de dossard est strictement interdites
- Suppression du carton jaune « stop & go ». Désormais, toutes les fautes (hors disqualification) intervenant depuis le départ jusqu'à la fin de la deuxième transition font l'objet d'une pénalité de temps exécutée dans une zone dédiée appelée « Zone de Pénalité », laquelle est accessible dans les 500 derniers mètres du parcours pédestre. L'athlète sanctionné n'est pas obligatoirement averti verbalement par l'arbitre. L'athlète n'effectuant pas sa (ou ses) pénalité(s) sera automatiquement disqualifié.

- Procédure :

1. Affichage du numéro de dossard sur un panneau situé avant la zone de pénalité.
2. L'athlète sanctionné se présentera de sa propre initiative dans la zone de pénalité.
3. Le décompte du temps de pénalité commence au moment où l'athlète entre dans la zone de pénalité et se termine lorsque l'officiel dit « Go », moment auquel l'athlète peut poursuivre l'épreuve.
4. L'affichage du numéro ou autre identifiant de l'athlète ou de l'équipe (Relais) est effacé une fois la pénalité exécutée.
5. Un athlète sanctionné peut effectuer sa ou ses pénalités à n'importe quel tour de la course à pied.
6. La durée de la pénalité du format XS : 5 secondes, S : 10 secondes, M : 15 secondes, L à XXL : 30 secondes

Chapitre 2 – Cession de dossard

- Il est expressément indiqué que les athlètes participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité.
- La cession du dossard est strictement interdite. Cette cession dégage de fait la responsabilité de l'organisation en cas d'accident subi ou provoqué par ce tiers lors de l'épreuve.
- En cas d'accident, le cédant et le repreneur du dossard pourront éventuellement voir leur responsabilité recherchée.
- Le mandataire de la gestion des inscriptions pour le compte d'un groupe est tenu d'informer les participants du contenu du règlement de la course, de l'interdiction de cession du dossard et pourra éventuellement, en cas d'accident, voir sa responsabilité recherchée.
- Il est strictement interdit de courir sans dossard et tout contrevenant sera éventuellement susceptible d'engager sa responsabilité. L'organisation ne saurait être tenue responsable en cas d'accident subi ou provoqué par ce tiers.

Chapitre 3 – Dispositions Générales

Article 3-1 :

- Le «  Championnat de Polynésie de Triathlon  » est co-organisé par le club de Marara tri et la Fédération Tahitienne de Triathlon le dimanche 28 juin 2026 au complexe sportif de l'OPT à Pirae.
- Les épreuves proposées seront ouvertes aux licencié(e)s des clubs de la FTTRI et aux non-licencié(e)s s'acquittant d'une licence journalière (**sauf sur le championnat de triathlon format S**)

Article 3-2 : Les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours si des circonstances imprévues les y contraignent.

Article 3-3 : Les épreuves proposées sont :

- Ouvertes aux licencié(e)s et non-licencié(e)s¹ :
 - Cross-Triathlon 6-8 ans-> 50m de natation, 1km de VTT, 0,5km de course à pied
 - Cross-Triathlon 9-11 ans/12 ans² -> 150m de natation, 3km de VTT, 1km de course à pied
 - Triathlon format XS -> 375m de natation, 9,3km de vélo, 2,5km de course à pied
 - Swimrun format M -> 13 km dont 3,36km de natation et 9,64km de course à pied**(ouvert à tous les compétiteurs, femmes et hommes, âgé(e)s de 18 ans et plus)**
- Ouvertes uniquement aux licencié(e)s :
 - **Championnat de Polynésie de Triathlon format S -> 750m de natation, 17,5 km de vélo, 5km de course à pied**

¹ Un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives est obligatoire pour les non-licencié(e)s, conformément à l'Arrêté n° 200 CM du 15 février 2018. La durée de validité du certificat est de 3 ans à compter de la date où il a été établi (auto-questionnaire à déclarer chaque année via l'arrêté) pour les personnes de moins de 50 ans et de 1 an pour les personnes de plus de 50 ans.

- [Cliquez ici pour télécharger le certificat médical type conformément à l'arrêté.](#)
- [Cliquez ici pour télécharger l'auto-questionnaire de renouvellement de votre certificat conformément à l'arrêté.](#)

² La catégorie benjamin peut participer à la course 9-11 ans mais ne pourra pas prétendre à un podium sur cette épreuve (point n° 2.11.1.2 de la réglementation fédérale concernant le cahier des charges des compétitions fédérales).



Chapitre 4 – Programme du dimanche 28 juin 2026 :

À partir de 6h30 : Retrait des dossards pour toutes les épreuves (fermeture des retraits des dossards 30 minutes avant chaque départ des épreuves de triathlon)

6h45 : Ouverture du parc à vélo du Triathlon XS et S (parc n°1 et n°2)

7h15 : Fermeture du parc à vélo du Triathlon XS et S (parc n°1 et n°2)

7h20 : Briefing du Triathlon XS et S

7h25 : Blocage des 2 voies (Rond point rimap - Rond point Hôpital Taaone) et mise en place des plots

7h30 : Départ du Triathlon XS

7h45 : Départ du Triathlon S

8h45 : Retrait des plots sur les ronds points (Rond point rimap - Rond point Hôpital Taaone) et ouverture des 2 voies après les derniers vélos

8h45 : Ouverture du parc à vélo des épreuves 6/8 ans et 9/11 ans (parc n°3)

8h45 : Fermeture de l'émargement du swimrun OPT

9h : Embarquement des athlètes du swimrun dans les bus dans la zone prévue au fond de la rue Gadiot

9h15 : Fermeture du parc à vélo des épreuves 6/8 ans et 9/11 ans (parc n°3)

9h30 : Départ des bus rue Gadiot vers la pointe Vénus

9h45 : Briefing de l'épreuve 6/8 ans

10h : Départ du cross triathlon 6/8 ans

10h15 : Briefing de l'épreuve 9/11 ans

10h20 : Départ du cross triathlon 9/11 ans

10h20 : Briefing du Swimrun OPT à la pointe Vénus

10h30 : Départ du Swimrun OPT

11h : Remise des récompenses des triathlon S, XS, des cross triathlon 6/8 ans et 9/11 ans

13h15 : Cut Off - Rond Point rue Gadiot

13h30 : Remise des récompenses du swimrun OPT

Chapitre 5 - Inscriptions

Pour l'ensemble des épreuves, les licencié(e)s et non-licencié(e)s peuvent s'inscrire individuellement ou par l'intermédiaire de leur club via le site internet de la fédération tahitienne de triathlon : www.tahititriathlon.pf .

- Le jour de la compétition les inscriptions non-payées ne seront pas pris en compte.
- Possibilité de règlement par virement, par carte bancaire (via l'inscription en ligne) ou par chèque à déposer au plus tard le 24/06/2026 à 8h00 (heure de Tahiti) au siège de la FTTRI.
- Les droits d'engagements augmenteront automatique le 17/06/2026 à 23h59 (heure de Tahiti).
- **Les inscriptions pour la Swimrun M seront clôturées dès que le nombre de 150 équipes sera atteint, ou au plus tard le 25/06/2026 à 8h00 (heure de Tahiti), en même temps que celles des autres courses.**
- Remboursement à 100 % sous justificatif écrit par une personne compétente 72 heures avant la compétition fédérale.
- En cas d'annulation de la compétition ou de l'une de ses épreuves en raison de conditions météorologiques ou de tout autre événement entraînant une annulation ou une interdiction, la fédération procédera au remboursement des inscriptions des participants à hauteur de 50%.
- Pour des raisons de sécurité liées aux contraintes spécifiques de l'épreuve (effort physique intense, natation en milieu naturel, conditions environnementales variables), la participation n'est pas autorisée aux personnes présentant des contre-indications médicales à la pratique, notamment en cas de grossesse.
- L'organisateur se réserve le droit de refuser toute inscription ne respectant pas ces conditions, dans l'intérêt de la sécurité des participants.



Tarifs des engagements pour les licencié(e)s de la F.T.TRI :

Courses	Droit d'engagement dès l'ouverture des inscriptions	Droit d'engagement entre (J-10 à J-3)	Engagement le jour de la compétition
Cross Triathlon 6-8 ans	200 xpf	500 xpf	Pas d'engagement le jour de la compétition
Cross Triathlon 9-11 ans			
Triathlon XS	1500 xpf	2500 xpf	
Triathlon S	3000 xpf	4000 xpf	
Swimrun M (équipe de 2)	14000 xpf (par équipe)	16000 xpf (par équipe)	

Tarifs des engagements pour les non-licencié(e)s :

Toutes personnes non titulaires d'une licence triathlon « compétition » doivent obligatoirement s'acquitter d'une « licence journalière » et présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique d'une activité sportive comme le stipule l'article 3-3 de ce règlement.

Courses	Droit d'engagement dès l'ouverture des inscriptions		Droit d'engagement entre (J-10 à J-3)		Engagement le jour de la compétition
Cross Triathlon 6-8 ans	200 xpf	+250xpf de licence journée	500 xpf	+250xpf de licence journée	Pas d'engagement le jour de la compétition
Cross Triathlon 9-11 ans					
Triathlon XS	1500 xpf	+1000xpf de licence journée	2500 xpf	+1000xpf de licence journée	
Swimrun M (équipe de 2)	14000 xpf / équipe	+1500xpf de licence journée / pers	16000 xpf / équipe	+1500xpf de licence journée / pers	

CONTACT

fedetahititriathlon@gmail.com

+ 689 87 00 12 07



WWW.TAHITITRIATHLON.PF

SIÈGE DE LA FTTRI

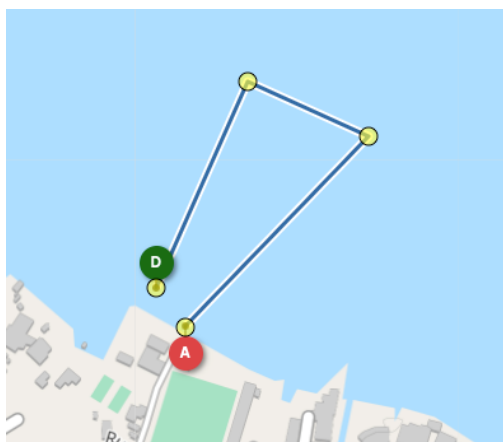
RUE COPPENRATH, STADE FAUTAU

98 716 PIRAE BP 54 64



Chapitre 6 - Parcours

Natation XS 375m (1 boucle) et S (2 boucles) 750m :



TRANSITION NATATION → VELO :



CONTACT

fedetahititriathlon@gmail.com

+ 689 87 00 12 07



WWW.TAHITITRIATHLON.PF

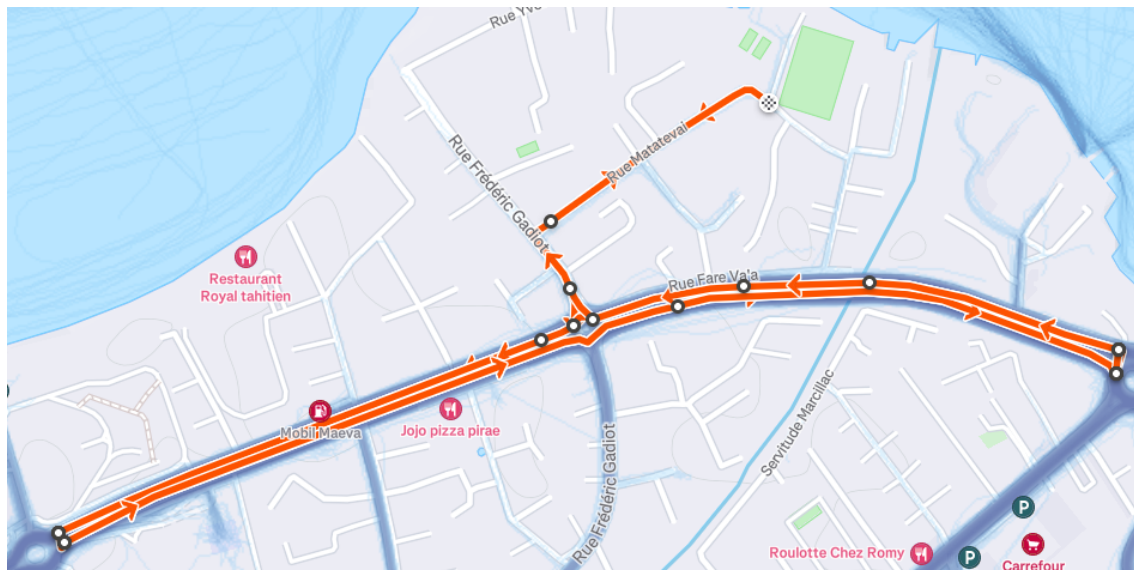
SIÈGE DE LA FTTRI
RUE COPPENRATH, STADE FAUTAU
98 716 PIRAE BP 54 64



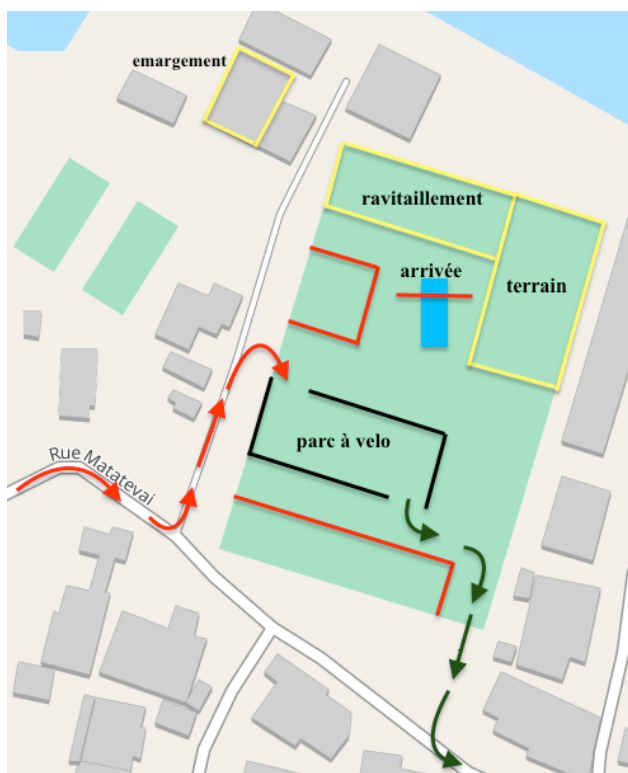
Vélo XS 9,3km (3 boucles) et S 17,5km (6 boucles) :

1 aller/retour = 1km

1 boucle = 2,75km



TRANSITION VELO → COURSE A PIED :



CONTACT

fedetahititriathlon@gmail.com

+ 689 87 00 12 07

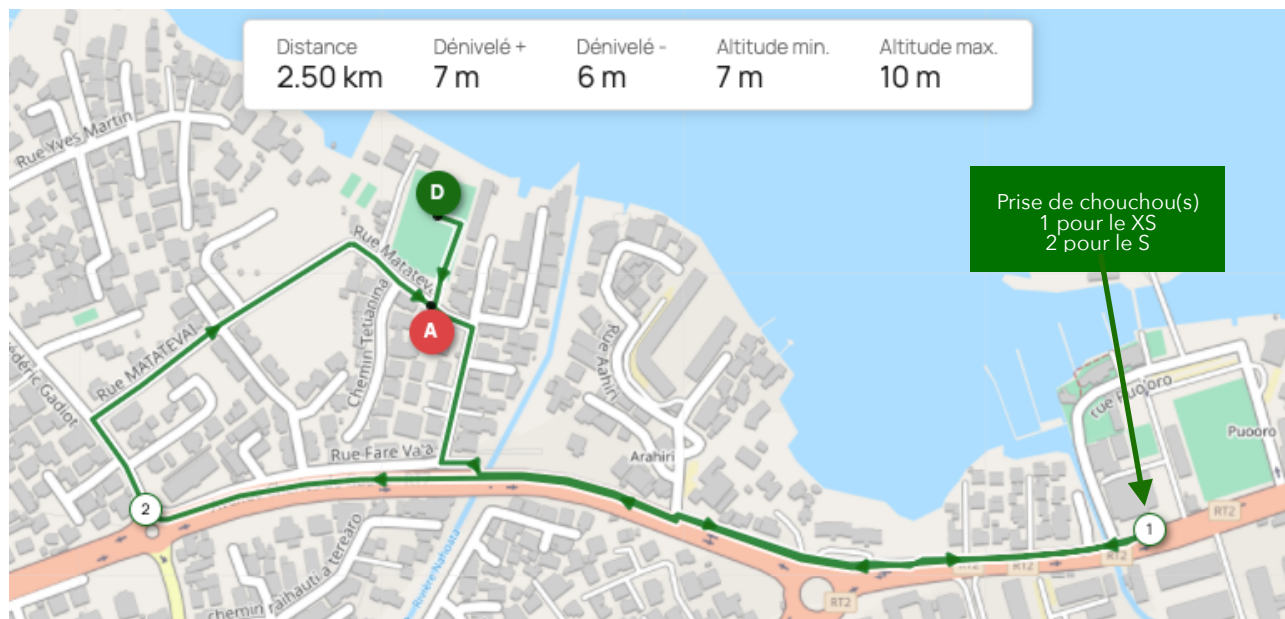


WWW.TAHITITRIATHLON.PF

**SIÈGE DE LA FTTRI
RUE COPPENRATH, STADE FAUTAU
98 716 PIRAE BP 54 64**



Course à pied XS 2,5km (1 boucle) et S 5km (2 boucles) :



COURSE A PIED → 2EME BOUCLE DE COURSE A PIED (S) → LIGNE D'ARRIVEE



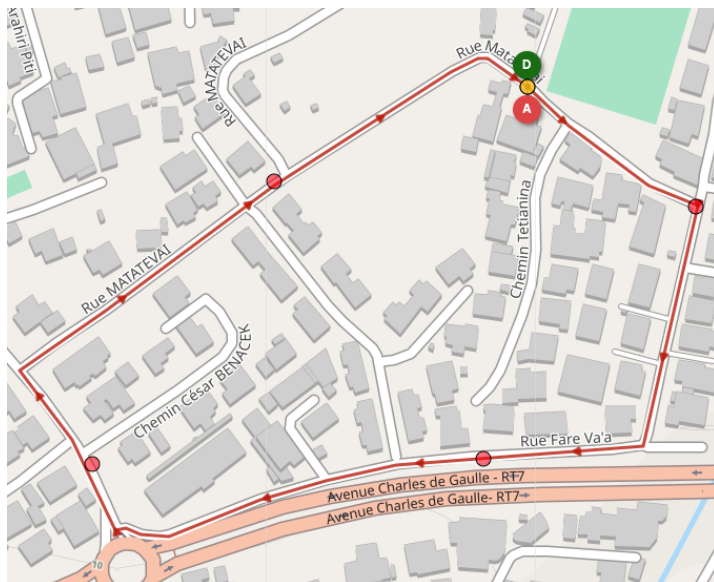


Cross Triathlon 6/8 ans :

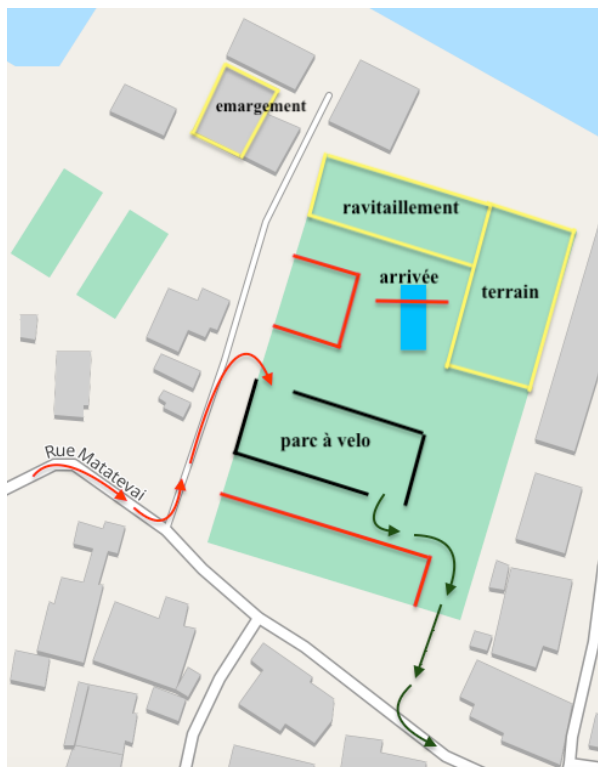
Natation 50m + transition 1



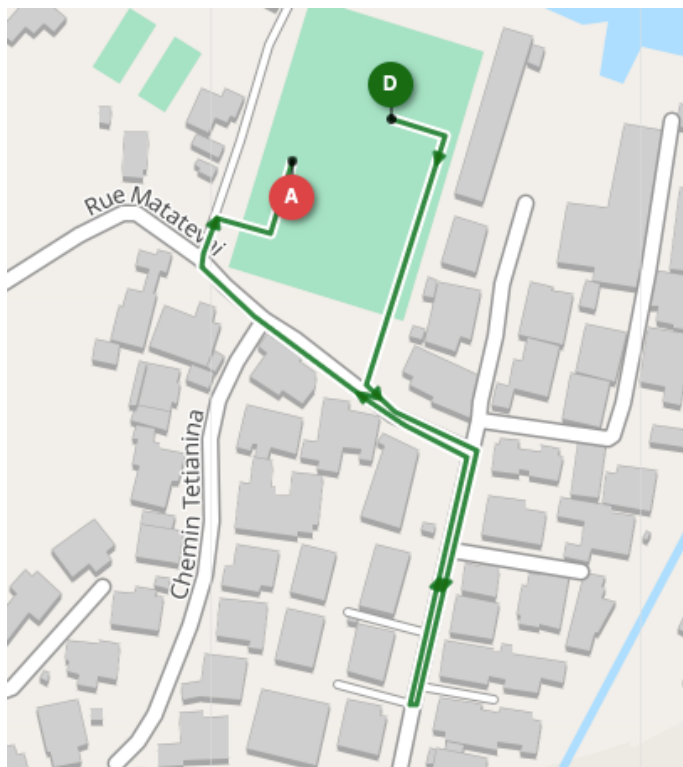
1 boucle de VTT de 1km



Transition 2



1 aller/retour de course à pied de 500m



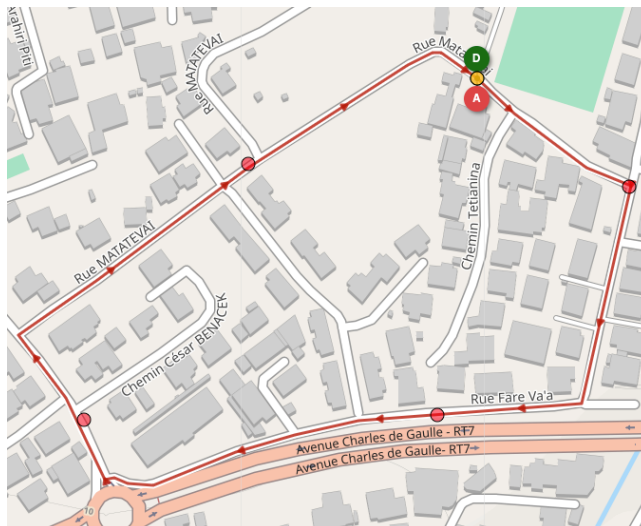


Cross Triathlon 9/11 ans :

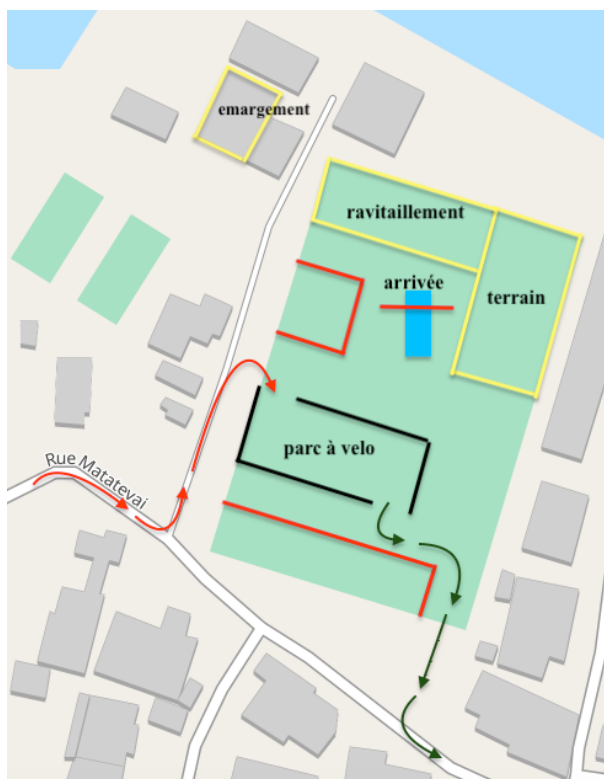
Natation 150m + transition 1



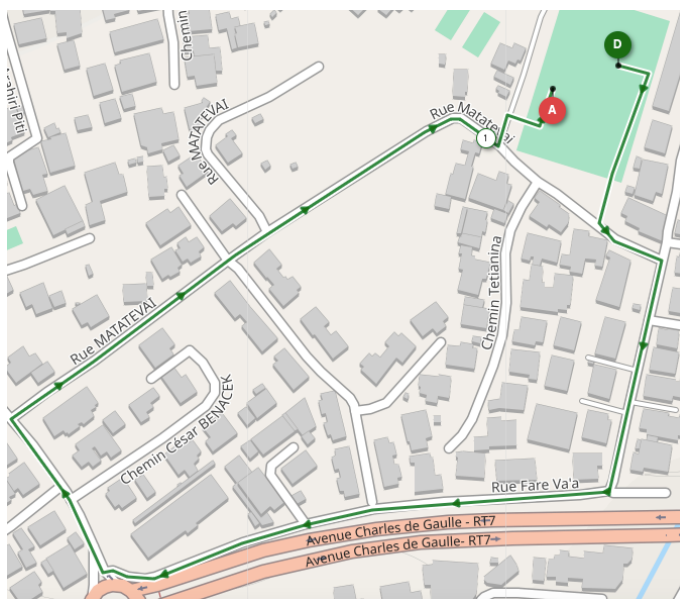
3 boucles de VTT de 3km au total



Transition 2



1 boucle de course à pied de 1km





Swimrun Format M :

1er segment + 2ème segment + 3ème segment + 4ème segment + 5ème segment + 6ème segment + 7ème segment + 8ème = 13 km

1er segment : Natation 500m + Course à pied de 300m = 800m

2ème segment : Natation 400m + Course à pied de 500m = 900m

3ème segment : Natation 600m + Course à pied de 2,3km = 2,9km

4ème segment : Natation 400m + Course à pied de 210m = 610m

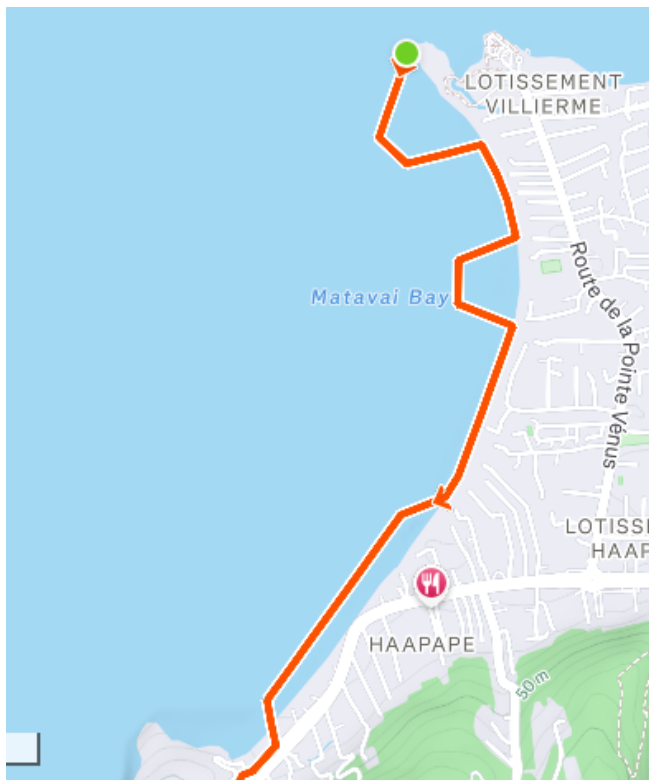
5ème segment : Natation 260m + Course à pied de 2,7 km = 2,96km

6ème segment : Natation 400m + Course à pied de 2,6 km = 3km

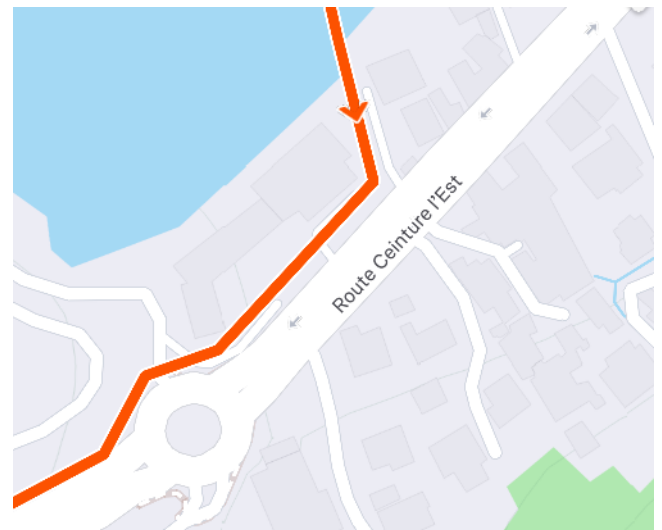
7ème segment : Natation 400m + Course à pied de 750 m = 1,15km

8ème segment : Natation 400m + Course à pied de 280m = 680m

1) DÉPART : Départ au niveau de la pointe Vénus



1bis) Accès portillon vert



CONTACT

fedetahititriathlon@gmail.com

+ 689 87 00 12 07

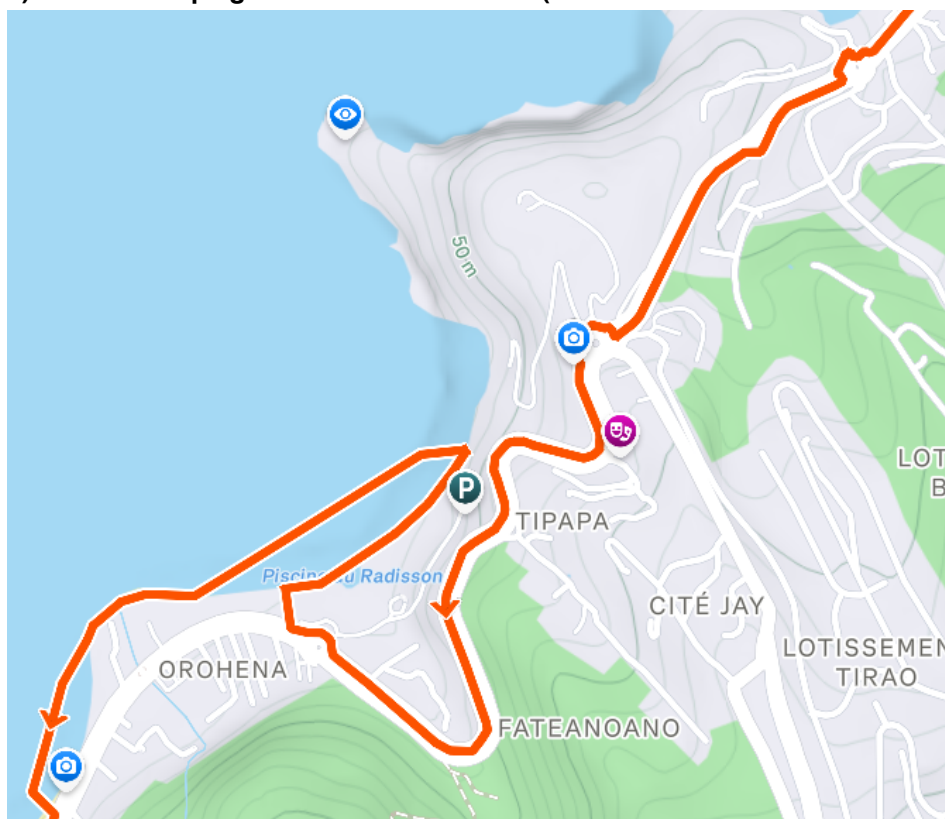


WWW.TAHITITRIATHLON.PF

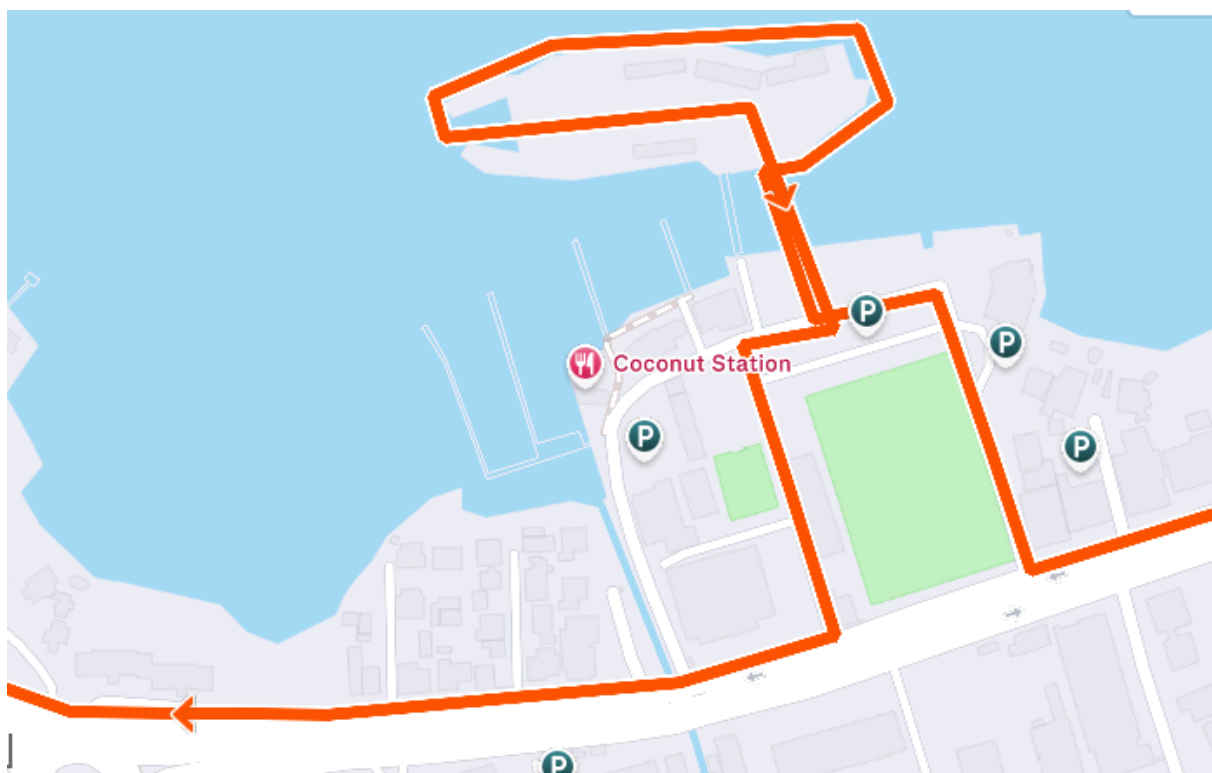
**SIÈGE DE LA FTTRI
RUE COPPENRATH, STADE FAUTAU
98 716 PIRAE BP 54 64**



2) Direction la plage de l'ancien Radisson (contourner la baie de Matavai à pied)



3) Rejoindre le stade puis contourner le motu d'Arue



CONTACT

fedetahititriathlon@gmail.com

+ 689 87 00 12 07



WWW.TAHITITRIATHLON.PF

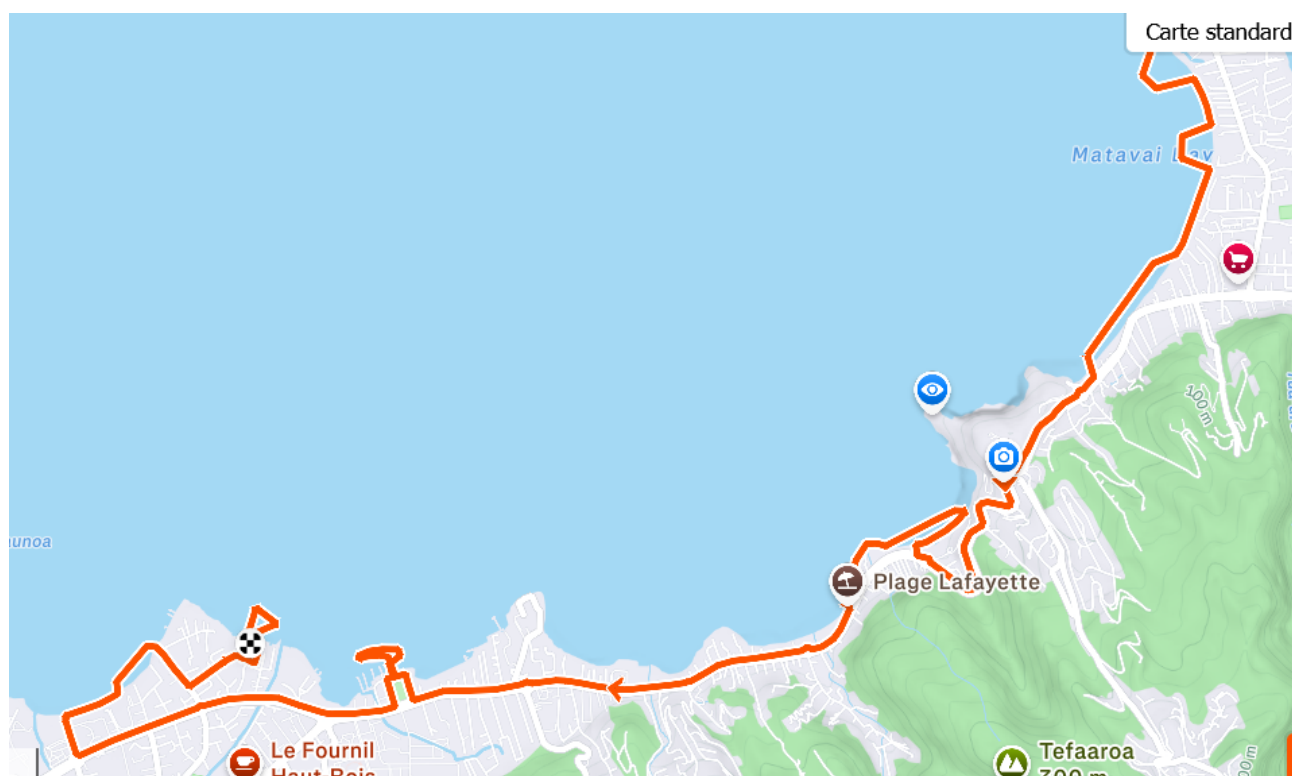
**SIÈGE DE LA FTTRI
RUE COPPENRATH, STADE FAUTAU
98 716 PIRAE BP 54 64**



4) Passage par le plage du Parc Aorai Tinihau puis passage par la servitude Frédéric Gadiot (ARRIVÉE)



5) PARCOURS ENTIER



CONTACT

fedetahititriathlon@gmail.com

+ 689 87 00 12 07



WWW.TAHITITRIATHLON.PF

SIÈGE DE LA FTTRI

RUE COPPENRATH, STADE FAUTAU

98 716 PIRAE BP 54 64

Point réglementaire spécifique au Swimrun format M :

- Package de course à rendre à la fin de course : 2 chasubles et 2 bonnets numérotés vous seront remis lors de l'émargement.
- Package offert par athlète : 1 ticket de bus offert (Déplacement du complexe OPT vers la pointe Vénus) et 1 T-shirt de l'événement vous seront remis.
 - Il n'y aura pas d'émargement possible à la pointe Vénus. L'émargement se fera uniquement au complexe OPT.
 - Pour monter dans les bus, le port du chasuble sera obligatoire afin de contrôler les équipes présentes.
Il vous sera également exigé d'être propre et sec pour monter dans les bus.
 - Lors de ce déplacement en bus, les athlètes emporteront avec eux uniquement le matériel de course.
Il n'y aura pas de rapatriement d'affaires des athlètes de la pointe Vénus au complexe OPT.
- Les chasubles devront être portées tout au long de la course et les bonnets obligatoire pour la partie natation.
- Il y aura 3 chouchous à récupérer. Un chouchou au niveau de la plage du Radisson, un chouchou au pont du motu d'Arue et l'autre en redescendant la petite ruelle à Aorai Tinihau.
- Les distances maximales autorisées entre les 2 équipiers sont de 50m sur terre et de 10m dans l'eau. Un arbitre pourra arrêter le premier équipier et le faire attendre son coéquipier si la distance entre les deux est jugée trop importante. Ceci constituera un avertissement. En cas de récidive, le non-respect de cette consigne sera un motif de disqualification de l'équipe.
- Les swimrunners doivent passer tous les points de contrôle et la ligne d'arrivée ensemble.
- L'épreuve se déroule en une seule étape en binôme, au rythme de chacun, prenant en compte la barrière horaire (Cut-Off) de 2h45 au rond point rue Gadiot. Les équipes n'ayant pas passé ce point de contrôle de course seront pointées et mises hors course.
- Les équipes qui ne respecteraient pas ce point du règlement (ex : forcer le passage) se verront disqualifiées automatiquement. Les équipes mises hors course (cut-off) ou disqualifiées ne seront plus sous la responsabilité de l'organisation.
- Dans certains cas particuliers et motivés ou en cas de force majeure ou toutes autres circonstances ne garantissant pas la sécurité des athlètes, l'organisation ou l'arbitre principal peut supprimer, ajouter ou modifier les barrières horaires (cut-off), et ce en cours de déroulement de l'épreuve.
- Le matériel que possède chaque swimrunner doit être conservé sur la totalité du parcours. Des contrôles inopinés du matériel pourront par ailleurs être effectués par l'organisation à tout moment de l'épreuve. Si une équipe ne parvient pas à amener tout son équipement jusqu'à la ligne d'arrivée, elle sera disqualifiée.
- Les organisateurs procéderont aux vérifications d'usage et au contrôle systématique de chaque équipe avant le départ. Les concurrents qui ne sont pas en conformité au regard du matériel obligatoire ne seront pas autorisés à prendre le départ. L'équipe complète sera disqualifiée.
 - Matériel obligatoire par athlète : Chaussures de sport + trifonction ou tricot + chasuble et bonnet (partie natation).
 - Matériel autorisé / conseillé : Plaquettes de main pour la natation - Flotteur(s) d'une taille inférieure à 40x30x20cm (type pull buoy). L'ensemble des flotteurs utilisés par l'athlète sera validé en tenant dans une boîte aux dimensions 40x30x20cm pour vérifier s'ils respectent les normes du règlement - Lunettes de natation - Des gels / barres / flasques : Tout ce matériel devra porter votre numéro de dossard inscrit au marqueur indélébile et transporté sur vous. - Un dispositif de liaison entre les équipiers (type longe de traction), qui doit être largable et de longueur maximale de 4m - Une casquette souple à glisser dans la combinaison ou dans l'élastique du pull-buoy lors de la natation
 - Matériel interdit : Les palmes, tuba, matériel motorisé, appareillage gonflable, flotteur dépassant les dimensions de 40x30x20cm sont interdits.
- Le port d'une sur-tenue aidant à la flottaison est interdit. Seul le port du maillot de bain, tricot ou d'une trifonction est autorisé.



Chapitre 6 - Ravitaillement

Au moins trois (3) points de ravitaillement seront mis en place par l'organisateur.

Ces points de ravitaillement seront situés :

- Ravito 1 : Plage devant l'Hôtel Tahiti Pearl Beach Resort (Ancien Radisson)
- Ravito 2 : Dans le parking en face de la salle omnisport d'arue
- Ravito 3 : A l'arrivée

Chapitre 7 - Classement et récompenses

Courses	Podiums		
Cross Triathlon 6-8 ans	Scratch filles	Scratch garçons	
Cross Triathlon 9-11 ans	Scratch filles	Scratch garçons	
Triathlon XS	Scratch femmes	Scratch hommes	
	Podium benjamine	Podium benjamin	
Triathlon S	Scratch femmes	Scratch hommes	
	Catégorie cadette/junior	Catégorie cadet/junior	
	Catégorie sénior femmes	Catégorie sénior hommes	
	Catégorie master femmes	Catégorie master hommes	
Swimrun M (équipe)	Scratch femmes	Scratch hommes	Scratch mixtes

Chapitre 8 - Responsabilité

Les athlètes acceptent lors de leur inscription les dispositions du présent règlement. La manifestation est placée sous la responsabilité du club organisateur et de la commune sous l'égide de la FTTRI. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de non- respect des clauses du présent règlement, de vols ou pertes de biens.

Chapitre 9 - Environnement

Chaque concurrent s'engage à respecter l'environnement et à ne jeter aucun déchet sur le site, des poubelles sont mises à disposition. Le non-respect pourra entraîner une sanction voire la disqualification du concurrent.



Chapitre 10 - Droit à l'image

En s'inscrivant, le participant consent à ce que le club organisateur et la Fédération Tahitienne de Triathlon utilise les images (photos et vidéos) sur lesquelles il pourrait être identifié dans le cadre de diffusions promotionnelles et publicitaires et ce sans limite de temps.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et, lorsque celle-ci y renvoie expressément, au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, vous bénéficiez :

- D'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant,
- Du droit à la portabilité de vos données
- Du droit à la limitation d'un traitement vous concernant. Vous pouvez, par exemple, limiter les supports sur lesquels les images peuvent être diffusées.
- Du droit, pour motifs légitimes, de vous opposer à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement

Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement. Tout exercice de ces droits peut s'effectuer sur simple demande en vous adressant à fedetahititriathlon@gmail.com.

Consulter le site de la CNIL : www.cnil.fr